

COUPES

Réunion du Lundi 27 Août 2018

Présidence: M. LONGERE Pierre.

Présents : MM. HERMEL Jean-Pierre, CANDELA Vincent, RAMON Daniel.

COUPE DE FRANCE 2018/2019

2ème tour le 02 Septembre 2018 à 15h00.

3ème tour le 16 Septembre 2018 à 14h30.

A compter du **1^{er} tour**, l'utilisation de la **FMI est obligatoire. Transmission du résultat avant le dimanche 20h00 sous peine de sanction.**

Les 6 clubs suivants sont exempts au 2ème tour :

544460 CALUIRE SC

504623 MONTROND ES

532336 VILLEURBANNE A S A

517555 C S CHATEAUNEUF DE GALAURE

547080 VAREZE F C

551477 CREST AOUSTE

TERRAINS

A compter du 3ème tour : chaque club recevant devra disposer d'un terrain classé en niveau 5 ou 5 sye.

Les clubs devront détenir l'arrêté municipal d'autorisation d'ouverture au public délivré par le Maire.

Le Président,

M. LONGERE Pierre

Le Secrétaire,

M. CANDELA Vincent.